

Code d'article 195.89**Description** **NAPPES PLIAGE M****Catalogue** HOS 43**Date de modification** 01/05/2024 05:34:24**Spécifications du produit**

Unité de mesure CENT
Dimensions 80x120 CM
Taille pliée 30x40 CM
Matériel CELLULOSE
Couleur BLANC
Grammage 48 G/M2
Poids net d'une unité (g) 46,08

Codes

Intrastat 48183000
ITF14 18420499195893
EAN13 8420499195896

Colisage

Paquet Unités / paquet 20
Dimensions paquet (cm) 30,50 x 41,00 x 3,50
Poids paquet (kg) 1,01
Volume paquet (m³) 0,0043768

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 200
Paquets /carton 10
Dimensions carton (cm) 33,50 x 44,00 x 27,00
Poids carton (kg) 10,14
Volume carton (m³) 0,0397980

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 5
Cartons / palette 20
Conditionnement (U base x couches) 5 x 4
Poids (kg) 226,80
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Cash & Carry

**Certificats**

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

